

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0060259

A24711

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4969

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAHAM

Mohamed

Date de naissance : 16-6-1965

Adresse : Habutuelle

Tél. : 06 66 04 66 87

Total des frais engagés : 986,95 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hind OULAMMOU
Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue
Hay Al Walaa, Tranche 6 Imm.4
Appt.24 Sidi Moumen - Casablanca
Tél 05 22 71 77 23

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/05/2022

Nom et prénom du malade : FAHAM Mohamed

Age : 57ans

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Colopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

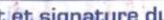
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

: Casablanca

de l'adhérent(e) :

13 AOUT 2022

Le 10/08/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.05.2022. US			300,00	 Dr. HSY Al Walaa - Chirurgie et Proctologie sppt.24 Sidi Moussem - Casablanca Tél 0522 717725

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Ph. Sanaa Casablanca SARL Association Marocaine Tél. 05 22 81 56 99</p>	6.5.22	686,95

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hind OULAMMOU

Spécialiste de l'appareil digestif et du foie

Proctologie médico-chirurgicale

Echographie abdominale et endoscopie digestive

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

Diplôme des Hépatites virales et Cytokines

de l'Université de Sorbonne

Diplôme des maladies inflammatoires chroniques

de l'intestin des Universités de Lille et Paris 6



الدكتورة هند الموسى

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي

الكبد - أمراض وجرأة المخرج

الفحص بالصدى والمنضار الداخلي

طبية داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

دبلوم التهاب الكبد الفيروسي بجامعة الصوريون

دبلوم الالتهاب المزمن للأمعاء

من جامعة ليل وباريس 6

Casablanca le : 06/05/2022 البيضاء في :

Mr Mohamed Faham

Ph. Sanaa Casablanca
SARL Associée Unique
Bloc 18 N°15 Sidi Othmane
Tél 05 22 37 56 99

40.00 x 2

41 Antispa

7995
·21

Oxantin

8100

31

Naturax

2g/j

à 22h

Dr. Hind OULAMMOU
Hépato-Gastro-Entérologue et Proctologue
Hay Al Walaa Immeuble 4 N° 424 Tranche 6 Sidi Moumen - Casablanca
App. 24 Sidi Moumen
Tél. 05 22 71 77 23

حي الولاء الإقامة 4 الرقم 424 التجزئة 6 سيدى مومن - الدار البيضاء

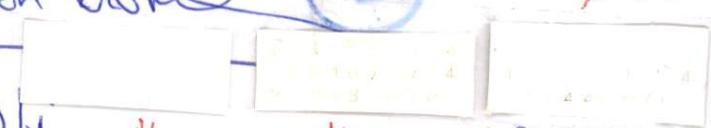
Hay ALWALAA Immeuble 4 N° 424 Tranche 6 Sidi Moumen - Casablanca

Tél.: 05 22 71 77 23 الهاتف

4 | Glucophage 800 mg
 78,70 x 2
 144,70 Icp x 2



5 | Diamicron 60 mg
 45,20 x 2
 90,40
 23,90
 Ipfly ↓ 78,70 ↓ 78,70 petit 3 mois



6 | Inexium 40 mg
 123,60



686,95 Ipfly



le matin
 cijen

L.T. Hin
 Hépato-Gast.
 Hay A/
 Appt. 2
 J. Mou
 Dr Proctologue
 Dr. Dr. S. Hamm. 4
 2717723
 Casablanca

Casablanca
 Casaa Unique
 Sanaa Asocie Othmane
 Ph. SARL Associe Sidi Othmane
 N° 15 Sidi 56
 Bloc 18 N° 22 37
 Tel